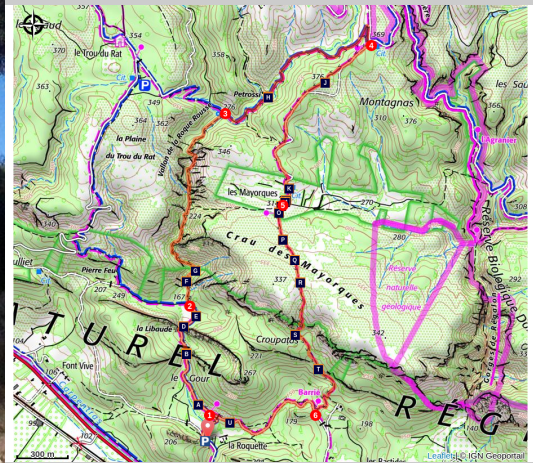
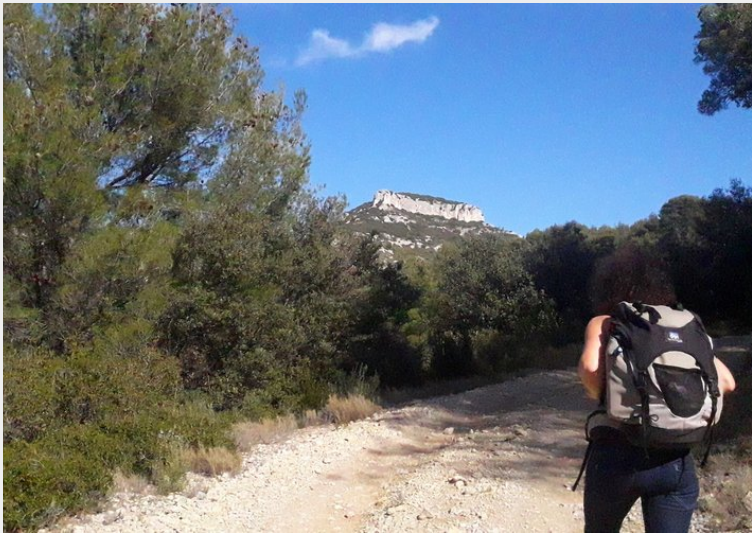


CHEVAL-BLANC - De La Roquette à la crau des Mayorques

Cheval-Blanc



Débouché du vallon de Pétroussi (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Un éventail de paysages plus beaux les uns que les autres...

« Ici, ce qui est frappant et résonne dans notre corps, c'est le contraste de température entre le fond de vallon de Roque Rousse et le plateau de la crau des Mayorques. Pour peu que le vent s'invite, le souvenir est mémorable mais quel régal ! Tout au long de l'itinéraire, s'observent des tableaux paysagers des plus variés et contrastés : panoramas, gorges rupestres, forêt, garrigue, pelouse sèche, amandiers, ruines... Le Petit Luberon tel qu'il me fascine ! ». Sophie Bourlon, chargé de mission pastoralisme & biodiversité - Natura 2000 au PNR Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 2 h 45

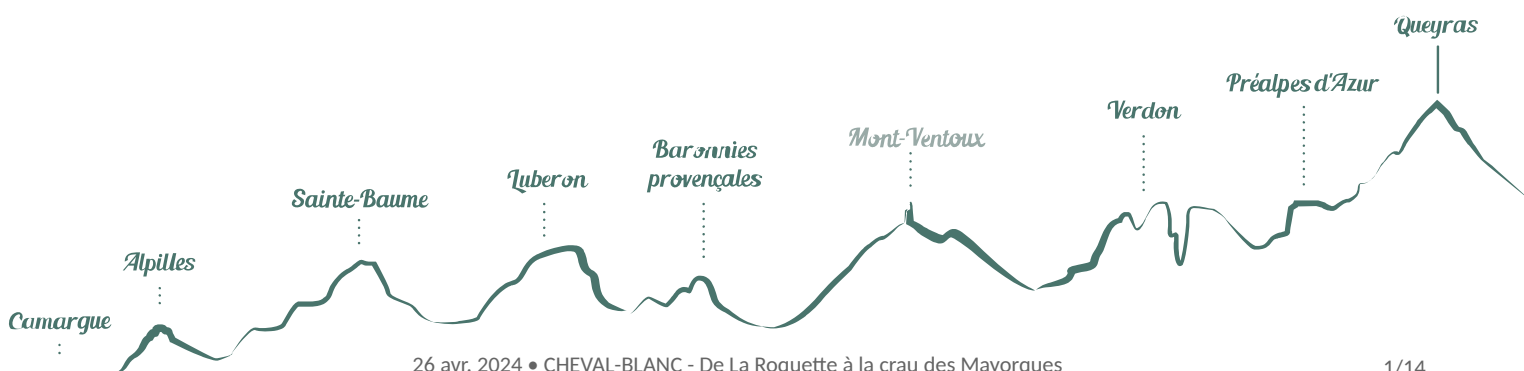
Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 315 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : La Roquette de Cheval-Blanc, au nord de la D977 en direction de Mérindol

Arrivée : La Roquette de Cheval-Blanc

Balisage :  PR

Du délaissé en bord de piste, avancer une centaine de mètres. À la première intersection, emprunter la piste DFCI "PL n°25" à droite (PR). Passer un long virage à gauche et atteindre un croisement de piste.

1- Au carrefour "La Roquette" poursuivre tout droit la piste en direction du "Trou du Rat" (PR). 500 m plus loin, franchir un passage étroit entre deux falaises. 250 m plus loin, dépasser un second passage étroit entre deux grandes falaises. Longer un champ et atteindre un croisement de chemin.

2- Au carrefour (deux vieux poteaux en bois), poursuivre sur le chemin en face. Passer au pied d'un rocher et 100 m plus loin, franchir la barrière en fer et pénétrer dans la Forêt Domaniale du Petit Luberon (panneau). Poursuivre le sentier en fond de vallon de Roque Rousse. Gravier tranquillement les différentes sections caillouteuses et rocailleuses. À hauteur d'un cairn, ne pas s'engager sur le sentier qui grimpe à droite, mais continuer tout droit en fond de vallon. grimper ainsi jusqu'au premier croisement de chemin.

3- Au carrefour de chemin entre les vallons de Roque Rousse et Pétrossi, virer à droite (PR). Passer un long virage, puis laisser partir à droite la draille "Lou draou des Mayorques" (panneau) et continuer en fond de vallon (PR). Atteindre les ruines de Pétrossi. Poursuivre le chemin tout droit et s'élever encore. Devant une vague intersection poursuivre à droite (PR). Grimper encore, sortir de la forêt, puis passer un virage en épingle et atteindre sur l'épaule un gros carrefour de pistes.

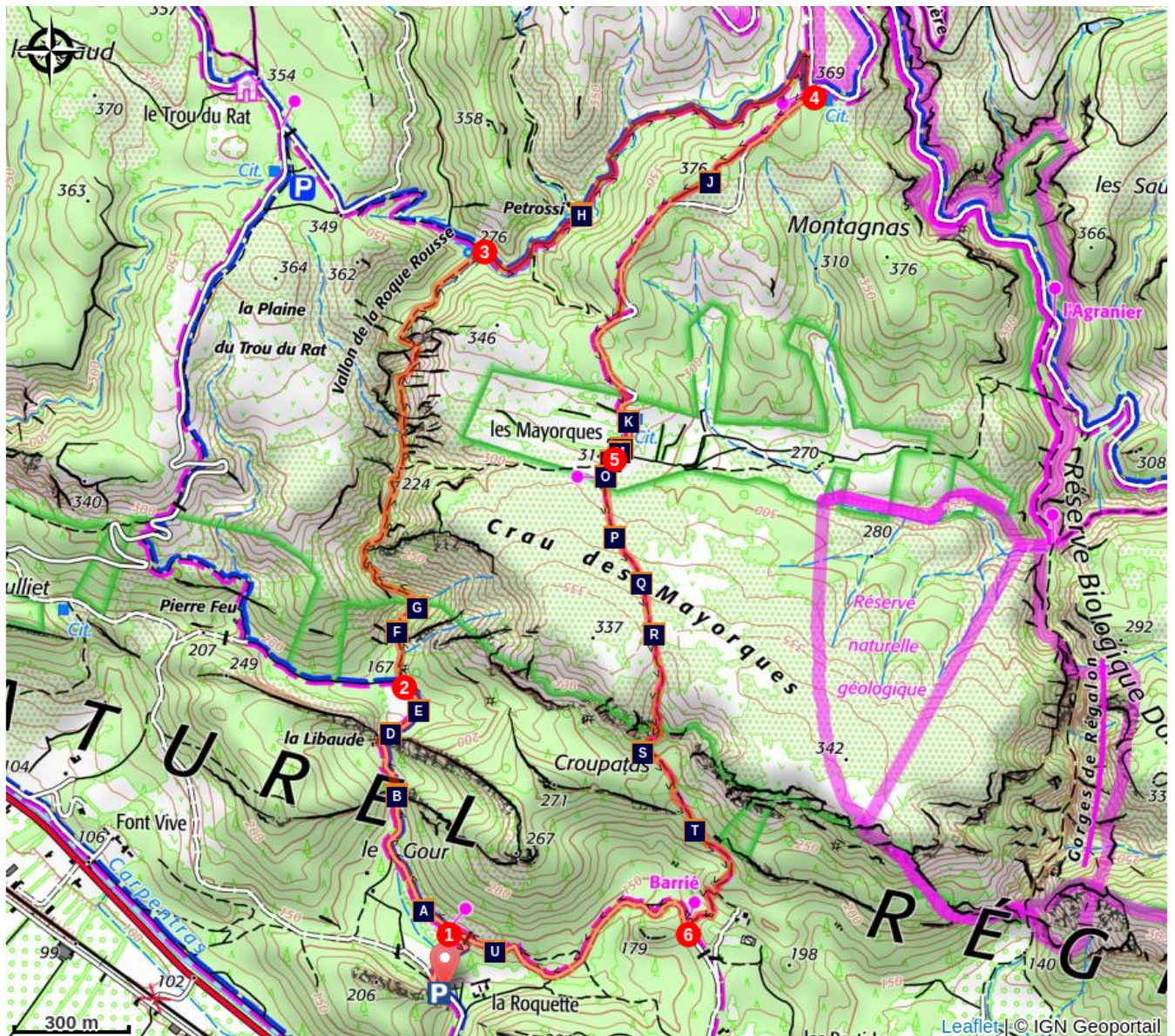
4- Au carrefour "Montagnas", virer à droite direction "Les Mayorques" et emprunter la piste vers le sud-ouest (PR). 200 m plus loin, choisir le chemin de droite, grimper sur la butte et redescendre plus loin sur la piste. Dépasser la draille des Mayorques qui débouche à droite (vieux poteau en bois) et poursuivre tout droit. 300 m plus loin, plonger à droite pour couper un virage de piste (PR). Ensuite, continuer de descendre la piste et atteindre une citerne DFCI (n°86), puis l'ancienne ferme des Mayorques. S'avancer jusqu'aux bâtiments, puis vers les gros amandiers situés quelques mètres plus au sud.

5- Au poteau "Les Mayorques", avancer tout droit, direction "Régalon-Barrié". Traverser la zone de pâturage et poursuivre le sentier vers le sud à travers la garrigue. Atteindre un peu plus haut le bord du plateau de la crau des Mayorques et basculer en face. Suivre le sentier de plus en plus caillouteux. Plus bas, franchir un ressaut en rocher à l'aide de deux virages à droite (passage dit du Croupatas). Continuer à descendre. Dans un virage à gauche bien marqué, poursuivre à gauche le sentier principal (PR). Descendre en sous-bois, atteindre une épaule et franchir une succession de virages caillouteux et crevassés. Déboucher en contre-bas sur la piste DFCI.

6- Au carrefour "Barrié", partir à droite, direction "La Roquette". Descendre la piste DFCI. Passer trois virages, puis en contre-bas, ne pas s'engager à droite sur un sentier mais poursuivre la piste. Remonter légèrement puis redescendre tranquillement de nouveau pour atteindre le carrefour "La Roquette", déjà emprunté à l'aller (point 1). Là, virer à gauche et revenir au point de départ par la même piste DFCI que celle empruntée à l'aller.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée de Vaucluse (PDIPR 84).

Sur votre chemin...



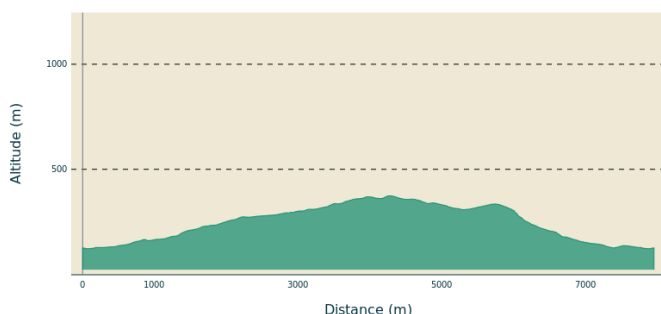
-  Chênes à tout va ! (A)
-  Rapace mais fragile ! (C)
-  ZPS ou zone de protection spéciale (E)
-  L'ONF, une gestion durable et multifonctionnelle (G)
-  Tilleul aux mille vertues (I)
-  Citerne DFCI (K)
-  Roger Jouve, berger du Petit Luberon (M)
-  Le lézard ocellé, un géant (O)
-  Espèces d'autrefois menacées (Q)
-  Le Parc et le percnoptère (S)
-  Ancien château de La Roquette (U)
-  APPB késako ? (B)
-  Lierre, mon ami (D)
-  Réserve biologique du Petit Luberon (F)
-  Ruines de la Pétrossi (H)
-  Le brûlage dirigé (J)
-  La ferme des Mayorques (L)
-  Les amandiers (N)
-  Mosaïque paysagère et oiseaux du Luberon (P)
-  Les craux : entre Homme et Nature (R)
-  Alpilles et Durance (T)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Entre les points 5 et 6 : attention aux chevilles sur les passages rocaillieux, notamment dans la descente après la ferme des Mayorques.
- Après le point 2 : être le plus discret possible dans la combe de Roque Rousse afin de préserver la quiétude des rapaces qui nichent tout près.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).
- ATTENTION ZONE PASTORALE sur la crau des Mayorques et alentours, du 15 mars au 15 juin. En présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse.
- En RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE, je ne fais aucun prélèvement de plantes sauvages, ni de bois. Je n'écrase pas les insectes, je les laisse vivre et interagir entre micro-habitats. Je ne reste pas à proximité des arbres morts ou dépérissants, en raison du risque de chute de branches.

Profil altimétrique



Altitude min 122 m
Altitude max 374 m

Accès routier

À 13 km au sud-est de Cavaillon par la D973.

Parking conseillé

La Roquette de Cheval-Blanc, délaissé en bord de piste DFCI "PL23", 400 m au nord de la D977 entre Cheval-Blanc et Mérindol.

Source



Office National des Forêts –
LUBERON

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Destination Luberon

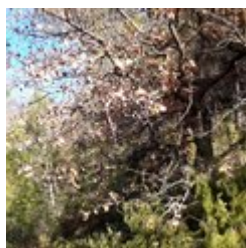
Place François Tourel, 84300 Cavaillon

contact@destinationluberon.com

Tel : +33 (0)4 90 71 32 01

<https://www.destinationluberon.com/>

Sur votre chemin...



Chênes à tout va ! (A)

Le Chêne pubescent, ou Chêne blanc, très commun sur tout le pourtour méditerranéen, doit son nom au duvet qu'il porte sous les feuilles et sur les bourgeons. Il perd ses feuilles, au contraire du Chêne vert ou du Chêne kermès qui les gardent tout l'hiver. Par contre, les feuilles sèches persistent longtemps, accrochées aux branches, ce qui donne des paysages bruns jusqu'en avril quand les jeunes feuilles de l'année prennent la relève : on dit qu'il est marcescent.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



APPB késako ? (B)

Le Petit Luberon possède une grande richesse ornithologique liée à sa position géographique à mi-chemin entre mer et montagnes, et à la présence de milieux naturels variés ; pelouses pastorales, garrigues, forêts, canyons et cirques rocheux. Un classement en arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB), pris en 1990 à l'initiative du Parc naturel régional du Luberon, encadre les activités liées à la fréquentation touristique : escalade, vol libre et chasse photographique des rapaces au nid, y sont interdits.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Rapace mais fragile ! (C)

Le massif abrite plusieurs espèces fragiles de rapaces, dont le Vautour percnoptère et l'Aigle de Bonelli, très rares et menacés d'extinction. L'Aigle royal, le Circaète Jean le Blanc et le Hibou grand-duc sont aussi présents. Du fait de la répartition locale de ces oiseaux, le périmètre de l'APPB comprend trois secteurs distincts : le Petit Luberon jusqu'à la bordure Ouest du Grand Luberon (combe de Lourmarin incluse), les combes des monts de Vaucluse et le massif du Saint-Sépulcre.

Crédit photo : ©DR- PN des Cévennes



Lierre, mon ami (D)

Sur le pan de falaise à droite, règne un Lierre grim pant (*Hedera helix L.*). Ce lierre géant est un refuge pour la faune. Il abrite de nombreux insectes (abeilles, coccinelles, papillons...) et ses baies sont une source de nourriture indispensable pour les oiseaux en hiver. De plus contrairement aux croyances, le lierre n'est pas un parasite pour l'arbre qu'il grimpe ; excès d'humidité, soleil, champignons, feu, le lierre est comme un bouclier pour les arbres !

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



ZPS ou zone de protection spéciale (E)

En 2003, sur proposition de l'État et avec l'approbation des élus locaux, une zone de protection spéciale (ZPS) est délimitée sur le Luberon (17 049 ha répartis sur 25 communes). Depuis lors, les principales solutions mises en œuvre pour la conservation des 32 espèces d'oiseaux patrimoniales, concernent le soutien aux filières d'élevage extensif (ovin, caprins), et le maintien des milieux ouverts agro-pastoraux. Un enjeu majeur de la ZPS concerne deux rapaces très menacés, l'Aigle de Bonelli (3 couples) et le Vautour percnoptère (4 à 6 couples selon les années), qui trouvent ici l'un de leurs derniers bastions français. Ils ont besoin de parois rocheuses tranquilles pour leur nidification, et des milieux ouverts non forestiers pour leur alimentation, qu'ils recherchent à la vue.

Crédit photo : ©David Tatin



Réserve biologique du Petit Luberon (F)

Entièrement située en forêt domaniale et gérée par l'office national des forêts (ONF), la réserve biologique du Petit Luberon a été créée en 1986 et atteint aujourd'hui 1 788 ha. Elle est composée d'une réserve biologique dirigée (RBD) de 873 hectares, composée de pelouses, garrigues et forêts qui est pâturée et fait l'objet de travaux pour maintenir les milieux ouverts, puis d'une réserve biologique intégrale (RBI) de 915 hectares, composée de chênaies, pinèdes et de falaises. Cet espace témoin, laissé en libre évolution, constitue un observatoire de la dynamique naturelle des forêts sur le long terme.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



L'ONF, une gestion durable et multifonctionnelle (G)

Sur la forêt domaniale du Luberon, l'Office national des forêts (ONF) avec ses partenaires, mènent des actions de sylviculture, de gestion des pâturages et d'accueil du public, qui garantissent la pérennité d'un patrimoine naturel exceptionnel. Les grandes richesses de la forêt domaniale du Luberon attirent un public nombreux. Pour y préserver la quiétude des grands rapaces et des autres espèces, certaines activités sont réglementées. La circulation des véhicules à moteur, la cueillette et le ramassage de bois mort sont interdits. La circulation des vélos et des chevaux est autorisée sur les itinéraires balisés. Dans la partie en réserve biologique intégrale, seuls les piétons peuvent circuler sur les itinéraires balisés.

Crédit photo : ©Pascal Denis - ONF Luberon



Ruines de la Pétrossi (H)

Ici se cachent les ruines de la ferme de la Petrossi (risque d'éboulements, ne pas pénétrer !). Elle figurait déjà sous ce nom dans le cadastre napoléonien. Une bastide (maison campagnarde provençale), un aiguier (citerne creusée dans la roche servant à recueillir les eaux de ruissellement), un puits, des murs de restanques, un apier (regroupement de ruches), un verger, des oliviers, autant de témoins de la civilisation agro-pastorale autarcique qui s'est épanouie ici jusqu'à la fin du XIXe s.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Tilleul aux mille vertues (I)

Devant la ruine de la Pétrossi, règne un magnifique et imposant tilleul. Ces arbres sont utilisés depuis des siècles : leur écorce, les feuilles, les fleurs et même le charbon de bois. Le Tilleul est souvent près des fermes et des étables car il paraît qu'il puisse protéger les animaux. Réputé pour ses vertus, il est aussi beaucoup utilisé en médecine et fait l'objet de nombreuses croyances et représentations. Il est également l'arbre qui représente la liberté.

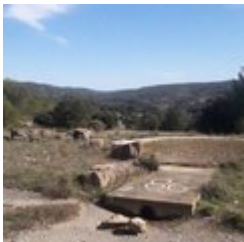
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le brûlage dirigé (J)

Le brûlage dirigé consiste à mettre le feu à une surface définie, de manière maîtrisée, en toute sécurité pour les espaces limitrophes. Cette technique permet de prévenir les incendies en réduisant la masse de végétaux combustibles présents dans le milieu naturel. L'emploi du feu est une méthode très ancienne d'entretien des milieux (écobuage), pratiquée à travers le pourtour méditerranéen dès le Néolithique, puis développée durant l'Antiquité. Le feu réouvre les espaces embroussaillés, et les cendres enrichissent les sols en matière organique. Des pelouses sèches et garrigues basses se constituent, offrant une ressource fourragère aux chèvres et aux brebis. Le pastoralisme extensif peut ainsi exploiter des terrains naturellement pauvres, rocailleux et secs, souvent pentus, sur lesquels la culture n'est pas possible. Le vallon en contrebas côté ouest de la piste, a fait l'objet d'un brûlage dirigé par l'Office national des forêts, même s'il n'est plus totalement visible aujourd'hui.

Crédit photo : ©Julien Baudat-Franceschi - PNR Luberon



Citerne DFCI (K)

DFCI veut dire Défense des Forêts Contre les Incendies. Les citernes DFCI sont des réserves d'eau utilisables pour les opérations d'extinction et la défense des habitations en cas de feu de forêt. À cela s'ajoutent des pistes DFCI qui sont des voies carrossables débroussaillées, interdites à la circulation motorisée car réservées aux pompiers pour permettre un accès rapide et efficace aux massifs forestiers en cas d'incendie. Les massifs sont également sous surveillance à l'aide de vigies dans des tours de guets pour déceler toute traces d'incendie. Malgré tous ces dispositifs, les incendies de forêts restent fréquents, il faut donc être très vigilant.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La ferme des Mayorques (L)

Cette ferme occupée jusque dans les années 1950 par la famille Jouve, malgré une restauration par le Parc naturel régional du Luberon, ne fait plus aujourd'hui office de bergerie. Les terres du domaine font heureusement encore l'objet d'une convention de pâturage saisonnier bénéfique à la conservation des milieux riches en biodiversité. Un verger d'abricotiers permet aussi de conserver des variétés anciennes, menacées de disparition en raison du terrain difficile sur lequel il est implanté mais aussi les sécheresses à répétition. En 2023 un important travail d'évaluation écologique des habitats et enjeux de préservation a été réalisé sur l'ensemble du domaine des Mayorques et un plan de gestion est programmé sur 10 ans, afin de restaurer et conserver la fonctionnalité des écosystèmes, mais aussi maintenir en bon état les éléments du bâti et sensibiliser les visiteurs.

Crédit photo : ©Sophie Bourlon - PNR Luberon



Roger Jouve, berger du Petit Luberon (M)

On dit parfois qu'en Afrique quand un vieux meurt, c'est une bibliothèque qui brûle... En Provence aussi. Roger Jouve (1936 - 2024) était un éleveur berger entre Durance et Petit Luberon, territoires dont il avait une grande connaissance, notamment de la faune mais pas que. Paysan explorateur, un type d'homme bien rare en réalité, il a arpenté le massif jusque sous terre pour inventorier grottes et cavités, avec l'association GREC. Il a accompagné le Parc dès sa création, toujours prêt à partager et échanger, avec bienveillance et générosité. Homme joyeux et espiègle, toujours curieux de tout, érudit autodidacte, en prise directe avec le monde, les animaux, la nature. Il trouvait l'aventure là, devant chez lui sous ses yeux, sans besoin de faire le tour du monde. Il avait été interviewé sur sa vie de berger dans le Petit Luberon, les animaux sauvages, le troupeau, et ses propos ont été retranscrits par Arnoult Seveau dans [trois ouvrages](#) (en vente à la boutique de la Maison du Parc). Roger avait passé son enfance à la ferme des Mayorques, où il avait grandi. Il a accompagné durant des décennies le travail de préservation du site par le Parc régional et l'ONF Luberon. Amis promeneurs, respectez l'harmonie des lieux, c'est encore un peu chez Roger que vous passez...

Crédit photo : ©DR-Arnoult Seveau



Les amandiers (N)

Introduit au Ve s., l'amandier fait aujourd'hui partie intégrante du paysage provençal. Particulièrement adapté aux terrains secs et pauvres, il a été largement cultivé sur les terrasses provençales. Les vieilles variétés, résultat d'une longue et patiente sélection par des générations d'agriculteurs, régressent ; certaines d'entre elles sont au bord de l'extinction. Le nombre de végétaux cultivés aujourd'hui a largement diminué et un grand nombre de fruits, légumes et céréales sont au bord de la disparition.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le lézard ocellé, un géant (O)

Le lézard ocellé est le plus gros lézard d'Europe (40 à 60 cm). De couleur vert-jaune, il possède des taches d'un bleu vif (ocelles) qui en font sa particularité. Il occupe les milieux ensoleillés secs et ouverts, à végétation rase. Il se nourrit essentiellement d'insectes et de fruits. Cette espèce est menacée par la diminution de son biotope, constitué de milieux ouverts ensoleillés et secs (pelouses sèches, landes et garrigues basses) et comprenant les gîtes indispensables à sa reproduction (vieux arbres creux et/ou murs de pierres sèches, et/ou amas ou affleurements rocheux).

Crédit photo : ©DR



Mosaïque paysagère et oiseaux du Luberon (P)

Certaines espèces utilisent les zones ouvertes pour s'alimenter mais nichent dans les zones forestières. La fermeture de ces milieux, du fait de la reprise de la forêt associée à la déprise pastorale, constitue une menace majeure pour la Bondrée apivore, espèce discrète qui se nourrit de guêpes, et le Circaète Jean-le-Blanc, spécialisé dans la chasse des serpents et qu'il ne peut se procurer que dans les garrigues basses parsemées d'éboulis et de pelouses sèches. Cette fermeture des milieux est aussi à l'origine de la raréfaction des petits oiseaux des milieux ouverts (Alouette lulu, Pipit rousseline, fauvettes méditerranéennes), qui sont progressivement remplacés par des espèces très communes plus généralistes (pinson des arbres, mésanges).

Crédit photo : ©DR-quercy animalier



Espèces d'autrefois menacées (Q)

Les milieux ouverts méditerranéens comme les craux des Majorques, liés notamment au pastoralisme, hébergent des populations d'oiseaux d'autant plus fragiles et originales qu'elles dépendent du maintien de ces espaces. C'est particulièrement le cas d'espèces autrefois répandues, mais désormais très menacées : Pies grièches à tête rousse et méridionale, Pipit rousseline. Deux espèces encore présentes au début des années 2000 ont malheureusement déjà disparues de la ZPS : le Traquet oreillard et le Bruant ortolan.

Crédit photo : ©DR-Vogelwarte



Les craux : entre Homme et Nature (R)

Le pâturage dans les craux remonte à la nuit des temps ! De nombreux troupeaux, principalement ovins, en pâturage extensif, permettent de maintenir des habitats pour un florilège d'espèces végétales et animales. Romarin, iris nain des garrigues mais aussi de nombreuses espèces d'insectes jusqu'aux rapaces cohabitent sur ces étendues.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le Parc et le percnoptère (S)

Le Vautour percnoptère est menacé d'extinction au niveau mondial. C'est l'un des oiseaux les plus rares et les plus menacés de France et d'Europe. Migrateur, il passe l'hiver en Afrique au Sud du Sahara, et revient chez nous de Mars à Septembre, pour nicher. Le protéger implique de travailler à échelle transcontinentale. Un noyau de 4 à 6 couples niche depuis des décennies dans les parois rocheuses du Petit-Luberon. Ils constituent un enjeu prioritaire du site Natura 2000. En France, strictement protégé, le Vautour percnoptère fait l'objet d'un Plan National d'Actions. Depuis sa création en 1977, le parc du Luberon mène un programme de conservation basé sur le soutien alimentaire (recyclage de déchets de boucherie), le suivi de la nidification, et la gestion des dérangements humains. Ce programme se fait en coopération avec le CEN PACA et l'ONF, et via les financements européens N2000. Il existe une petite centaine de couples en France (80 dans les Pyrénées et 20 dans le sud-est).

Crédit photo : ©DR- G. Delaunay



Alpilles et Durance (T)

Depuis le promontoire rocheux, s'observe le magnifique massif des Alpilles et la vallée de la Durance. Il y a 200 000 ans, cette rivière était un fleuve qui passait par le seuil de Lamanon pour aller se jeter dans la mer, édifiant son delta à l'emplacement actuel de la plaine de la Crau de Camargue.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Ancien château de La Roquette (U)

Au sud-ouest, sur l'arrête de rocher, se détache dans le ciel les ruines du château de la Roquette, connu pour avoir appartenu aux Templiers...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Office National des Forêts – LUBERON